Intentions pédagogiques 2ème année – 2026/2027

Français 5h

Objectifs / compétences visées par le programme

Les objectifs du cours de français:

1. un apprentissage pluriel de la lecture (lecture « plaisir », lecture « utile » et lecture « critique »)
2. un apprentissage pluriel de l'écriture (écriture « plaisir », écriture « communicationnelle ou persuasive » et écriture « pour apprendre »)
3. un apprentissage pluriel de l'oralité (l'écoute et la parole « plaisir », l'écoute et la parole « utiles »)
4. un apprentissage des règles et des normes de la langue.

Les compétences développées au cours :

5. C1 : Lire des textes littéraires (textes narratifs fictionnels et textes poétiques) pour partager avec ses pairs son expérience de lecture : compréhension, interprétation, appréciation, démarches de lecture ;
6. C2 : Lire des référentiels (textes informatifs) et des consignes (textes injonctifs) pour chercher une information ou agir de manière adéquate ;
7. C3 : Lire et écrire des textes argumentatifs pour susciter l'adhésion d'un public déterminé ou obtenir quelque chose de lui ;
8. C4 : Écrire des textes « littéraires » (textes narratifs fictionnels et textes poétiques) pour expérimenter des dimensions matérielles, ludiques, esthétiques et identitaires de l'écriture ;
9. C5 : Construire, rédiger des savoirs de langue et les mettre en œuvre dans des textes ;
10. C6 : Écouter et dire des textes littéraires (textes narratifs, poétiques et dialogués) pour produire du sens à partir des moyens non verbaux
11. C7 : (S')écouter, (se) dire, échanger et faire une demande en ajustant sa communication aux caractéristiques et aux normes de la situation pour mieux participer à la vie collective.

Moyens d'évaluation

Le résultat des périodes sera calculé en fonction d'une moyenne arithmétique où chaque évaluation sera pondérée en fonction de son importance.

Critères de réussite

La réussite du cours de français est déterminée par la réussite de l'épreuve certificative externe de la Communauté Française (CE1D). Si l'élève est en échec lors de cet examen, il peut éventuellement être « sauvé » grâce aux résultats obtenus en TJ. Le seuil de réussite du CE1D est fixé à 60%.

Intentions pédagogiques 2ème année – 2026/2027

Mathématiques 5h

Les objectifs / compétences

1. **Expliciter les savoirs et les procédures** : reconnaître les circonstances d'utilisation des savoirs ; maîtriser le vocabulaire ; justi-fier un énoncé ou un exercice par une définition ou une propriété ; corriger un énon-cé ; donner un exemple ou un contre-exemple qui illustre un énoncé ; étendre une règle, un énoncé ou une propriété à un domaine plus large.
2. **Appliquer une procédure** : appliquer des techniques de calculs, organiser un calcul ; réaliser un graphique, un diagramme, un tableau qui éclaire ou résume une situation ; construire une figure.
3. **Résoudre un problème** : comprendre un énoncé et y repérer les buts à atteindre ; traduire correctement une information ; passer d'un langage à un autre ; choisir les outils adéquats pour traiter un problème ; présenter les résultats et les interpréter ; commenter ; justifier les étapes d'un travail.

Critères de réussite

Le niveau global de maîtrise est déterminé par les résultats obtenus par l'élève lors du CE1D. Si l'élève est en échec lors de cet examen, il peut éventuellement être récupéré grâce aux résultats obtenus en TJ. Le seuil de réussite du CE1D est fixé à 60%.

Moyens d'évaluation

Les compétences seront évaluées (de manière cumulative) :

1. régulièrement lors d'interrogations ou lors de contrôles de synthèse sur une matière plus conséquente, à date planifiée.
2. Lors de d'une session d'examens en juin (CE1D).

Les différentes compétences ne sont pas systématiquement évaluées lors de chaque interrogation et peuvent varier en importance selon la matière.

Divers : matériel requis

3. Les deux livres-cahiers croc'math (plantyn) 2A et 2B.
4. Un classeur A4 souple de moindre épaisseur (2-3 cm) à emporter à l'école avec le chapitre en cours.
5. Quelques chemises en plastique à placer dans ce fin classeur (pour y ranger les évaluations).
6. Un gros classeur format A4 dans lequel l'élève insère les différents chapitres et qui reste à la maison.
7. 12 intercalaires à placer dans le gros classeur pour séparer les différents chapitres.
8. Un stylo et un effaceur.
9. Un porte-mine et une gomme.
10. Des crayons de couleurs et des bics de couleur.
11. Une équerre géométrique aristo (petit format) et un compas.
12. Calculatrice scientifique et son mode d'emploi en français (si un nouvel achat est nécessaire préféré la casio college).

Intentions pédagogiques 2ème année – 2026/2027

Étude du Milieu 4h (pour les élèves dans le projet immersion : *Wereldoriëntatie*)

Objectifs / compétences visées par le programme

L'étude du milieu (EDM) a pour objet les hommes et les femmes dans leur milieu de vie à travers trois activités de leur mode de vie aujourd'hui dans nos régions, c'est-à-dire l'Occident actuel : se cultiver - produire - vivre en société.

Les compétences à acquérir sont les suivantes :

1. **C1** : OBSERVER et DÉCRIRE. Rechercher l'information dans différentes sources pour comprendre les modes de vie étudiés.
2. **C2** : EXPLIQUER. Exploiter l'information : sélectionner les éléments essentiels, établir des liens entre les éléments et les replacer dans leur cadre chronologique et spatial.
3. **C3** : COMMUNIQUER de façon structurée les résultats de ta recherche.
4. **C4** : TRANSFÉRER. Mobiliser des ressources dans des nouvelles situations proches des situations d'apprentissage.

Critères de réussite

En deuxième, c'est le CE1D (certificat d'étude du 1er degré) du mois de juin qui détermine la réussite de l'élève. Le seuil de réussite est fixé à 60 %. Si l'élève est en échec lors de cet examen, il peut éventuellement être « sauvé » grâce aux résultats obtenus en TJ.

Moyens d'évaluation

1. Durant l'année, l'élève est évalué régulièrement lors d'interrogations et de travaux, portant sur : les « savoirs » et les « savoir-faire » (C1-C2),
2. la compétence « communiquer » est évaluée en fin de chapitre (synthèse),
3. la compétence « transférer » est évaluée après chaque chapitre, car elle mobilise l'ensemble des ressources et des compétences utilisées dans le chapitre.

Matériel

L'élève est prié d'avoir le matériel suivant à tous les cours :

1. son journal de classe
2. son livre Repères/ Referentieboek Exploraction
3. son classeur en ordre avec 4 intercalaires, des feuilles de cours et des feuilles millimétrées
4. sa calculatrice
5. son plumier avec stylo + cartouches, effaceur, tip-ex, crayon gris + gomme, crayons de couleurs (bleu, vert, rouge, jaune, orange ou mauve), marqueurs (bleu, vert, rose, jaune, orange ou mauve), latte de 30 cm, colle et ciseaux.

Intentions pédagogiques 2ème année – 2026/2027

Néerlandais 4h

Objectifs / compétences visées par le programme

La maîtrise d'une langue vivante passe par l'acquisition des 4 compétences majeures : écouter, lire, parler et écrire. Le lexique (vocabulaire) et la grammaire seront abordés pour permettre de s'exprimer dans des situations de communication intégrant les 12 champs thématiques repris ci-dessous en vue de l'acquisition des socles de compétences lors du CE1D au terme de la 2e année secondaire.

Critères de réussite

Le seuil de réussite durant l'année est de 50% pour chacune des compétences. A chaque période dans le bulletin, les cotes de compétences sont chiffrées sur un total de 20.

Lorsque, pour une période, l'ensemble des compétences n'aura pu être évalué de manière significative, la cote globale se basera uniquement sur les compétences qui auront pu être évaluées (= moyenne de tous les tests de la période en ce compris les évaluations portant sur le code (grammaire et vocabulaire)).

L'examen de juin (CE1D) portera uniquement sur les compétences de compréhension (C.A. et C.L.) et d'expression (E.O. et E.E.).

Toutefois, en juin, la condition de réussite est liée à la réussite du CE1D qui demande d'obtenir 60% pour l'ensemble de l'épreuve et qui pondère les compétences entre elles comme suit : 30% (C.A.), 30% (E.O.), 20% (C.L.) et 20% (E.E.). Toutefois, une globalisation des résultats du travail journalier figurera à titre indicatif dans le bulletin. Précisons que la cote de T.J. ne correspond pas à une moyenne des cotes globales des 5 périodes mais bien au résultat d'une globalisation de tous les points acquis aux évaluations de l'année, hors examen de juin.

En cas de non réussite du CE1D, le conseil de classe garde le droit de prendre la décision d'une réussite au vu du travail et des évaluations réalisées durant l'année scolaire sur base du règlement général des études aux DDM.

Moyens d'évaluation

Les 4 compétences sont évaluées de manière progressive tout au long de l'année.

Les critères d'évaluation de ces 4 compétences (définis par la FESEC) peuvent être pondérés différemment en fonction des objectifs de chaque interrogation.

Champs thématiques abordés au cours du premier degré (en « spirale »)

1. Caractérisation personnelle
2. Habitat, environnement
4. Vie quotidienne
6. Loisirs
8. Voyages
10. Relations avec les autres
1. Santé et bien-être
3. Enseignement et apprentissage
5. Achats et services
7. Nourriture et boissons
9. Météo et climat
11. Division du temps

Intentions pédagogiques 2ème année – 2026/2027

Sciences 3h

Objectifs / compétences visées par le programme

1. Investiguer des pistes de recherches.
2. Structurer les résultats, les communiquer, les synthétiser et les valider
3. Appréhender une réalité complexe.

Critères de réussite

La cote de maîtrise en fin de degré est déterminée par une épreuve externe (CE1D) qui détermine la réussite de l'élève. Si l'élève est en échec lors de cet examen, il peut éventuellement être « sauvé » grâce aux résultats obtenus en TJ. Le seuil de réussite du CE1D est fixé à 60%.

Si l'élève n'atteint pas le minimum requis, nous avons la possibilité d'analyser les résultats obtenus tout au long de son 1er degré et de tenir compte de son évolution pour lui accorder son CE1D.

Moyens d'évaluation

Evaluations régulières (interrogations et devoirs)	Valeur cumulative des évaluations
Contrôles de synthèse en fin de chapitre	
CE1D de juin	Valeur certificative

Divers

1) Thèmes abordés :

Biologie et Physique.

2) Matériel nécessaire à chaque cours :

1. Les cahiers d'activités « experts » (Cahiers 1ère année et 2ème année)
2. Un classeur A4 à deux anneaux (dos 3 à 4 cm).
3. Trois surligneurs fluo (jaune, vert et rose).
4. Papier millimétré.
5. Compas, rapporteur, latte, calculatrice.
6. Crayons de couleurs.
7. Le matériel classique de l'élève consciencieux.

Intentions pédagogiques 2ème année – 2026/2027

Education physique 3h

Objectifs / compétences visées par le programme

Le cours d'éducation physique s'articule autour de 4 axes :

1. **Education Sportive** (S'intégrer dans un groupe pratiquant une activité sportive, en connaissant les règles de l'activité, ses qualités athlétiques, ses gestes techniques et tactiques)
2. **Education à la Santé** (Fournir un effort de longue durée à intensité moyenne. Maîtriser des techniques permettant d'améliorer ses aptitudes physiques : Endurance, souplesse, force, vitesse, puissance)
3. **Education à la Sécurité** (Exécuter une série de gestes conformément à des règles d'exécution et de sécurité en les adaptant à sa morphologie et au but poursuivi)
4. **Education à l'Expression** (Présenter de façon harmonieuse et esthétique, une succession de gestes et de mouvements en respectant les caractéristiques de l'activité)

Critères de réussite

La certification des compétences s'effectue après un temps d'évaluation formative afin que l'élève puisse progresser dans son apprentissage et s'exercer avant l'épreuve finale.

Cette évaluation des compétences s'effectue selon le rapport : TJ :50% - TEST certificatif :50%

Moyens d'évaluation

La côte de maîtrise de juillet représente la moyenne du niveau obtenu aux tests et au TJ de l'élève tout au long de l'année.

L'évaluation comprend les critères (qualités exigées en fonction de l'activité) et les indicateurs de réussite qui précisent les éléments concrets observables.

En cas d'absence lors d'un test, un certificat médical est exigé.

Un "zéro" est attribué lors de la non-présentation d'un test sans motif écrit des parents.

Divers

1) Exemption du cours :

La non-participation à un cours doit être couverte par un mot des parents et au-delà, par un certificat médical.

L'élève exempté, en raison d'un certificat médical, ou d'une indisposition momentanée **doit être présent au cours.**

2) Equipement :

Le port de l'équipement spécifique au cours d'éducation physique est obligatoire

Religion catholique 2h

Objectifs / compétences visées par le programme (résumé / objectifs spécifiques)

Le cours de religion catholique a pour objectif d'éveiller l'élève à des dimensions spirituelles et symboliques. Il n'impose pas la foi, il la propose, mais il entend surtout ouvrir chacun à ces composantes essentielles de la vie.

En outre, il développe des compétences telles que le questionnement, l'esprit critique, la curiosité et une capacité d'analyse et de recherche. Il favorise l'échange et l'écoute, il met en relation les convictions des uns et des autres. Il a aussi pour objectif de permettre à des jeunes de découvrir le message évangélique.

Il assume ainsi une double fonction :

1. une fonction d'éveil et d'apprentissage pour tous : l'acquisition de repères religieux et culturels qui permettent aux jeunes de mieux situer leur pensée,
2. pour ceux qui adhèrent au message chrétien : le cours apparaît comme une occasion de structurer et d'approfondir leur foi personnelle.

Moyens d'évaluation

L'évaluation cumulative, par période, est basée sur :

1. la réalisation des travaux de réflexion
2. la réalisation et la présentation de travaux de groupe
3. des interrogations

Aucun examen en 2ème année.

Critères de réussite

La cote de maitrise de juin correspond à la moyenne des évaluations de l'année.

Divers

Au travers des chapitres du cours, nous travaillerons les thématiques et les entrées du programme présentées ci-dessous.

Thématiques	Entrées
Construire le bonheur	• Un appel au bonheur
Affronter le mal	1. Combattre le mal
Habiter le corps	3. Le corps qui se révèle
Convertir la violence	4. Briser la spirale de la violence
Vivre en relation	5. Entrer en relation
Pratiquer la justice et la charité	7. Devant le juste et l'injuste

Intentions pédagogiques 2ème année – 2026/2027

Education artistique 1h (Musique)

Objectifs / compétences visées par le programme

Tout au long de l'année, l'élève sera amené à exercer 4 compétences générales :

1. Observer, traduire et expérimenter le langage sonore et musical. L'élève découvrira la richesse du monde musical, ses caractéristiques, son histoire, ses différents styles. Il sera progressivement capable de distinguer les instruments, les styles musicaux et de situer une œuvre dans son contexte historique et social.

2. Exprimer, imaginer et produire le langage sonore et musical. Il s'agira de s'essayer à la création et à la pratique musicale à travers les percussions corporelles et instrumentales ainsi qu'à travers la voix.

3. Communiquer, réagir et présenter tes productions. Dans ce cadre, l'élève utilisera le vocabulaire adéquat et spécifique au monde musical. Il sera également amené à réaliser des recherches sur un sujet en lien avec la musique et à en présenter le résultat.

4. Ecouter, respecter et adopter un esprit positif de travail. Il sera demandé à l'élève d'être en ordre, de savoir respecter le silence pendant les moments d'écoute, de respecter les autres élèves qui jouent d'un instrument, qui chantent, qui s'expriment.

Critères de réussite

1. Pertinence : La production réalisée doit être en adéquation par rapport à la compétence visée.

2. Précision : La production réalisée doit présenter des qualités de justesse, de méticulosité, de netteté et de rigueur.

3. Cohérence : La production réalisée doit être organisée de manière logique.

4. Originalité : Le travail présente des éléments créatifs de manière personnelle et différente.

5. Langage musical : La production indique le degré de maitrise des notions et des règles propres à la musique.

Moyens d'évaluation

Tout au long de l'année, les différentes compétences seront exercées et évaluées à travers des évaluations (formatives et certificatives) et des productions réalisées individuellement ou en groupe. Les cotations seront cumulatives.

Divers

La découverte musicale se développera autour de deux axes :

La musique vectrice de connaissances et de repères culturels : Il s'agira d'aiguiser la curiosité, d'ouvrir des portes. L'élève y découvrira d'autres styles, d'autres cultures et l'énorme richesse du monde musical. (Musique et art ; Le rythme ; Le son, les instruments de musique et les différentes formations musicales ; La musique à travers les âges et à travers le monde).

Musique vectrice de développement personnel, de créativité et d'expression : Nous y aborderons le rythme, le travail vocal et l'écoute. Ce sera l'occasion de jouer avec la voix pour mieux la sentir, l'exprimer et parfois mieux l'accepter. Le corps deviendra instrument à percussion. Cette partie du cours permettra d'expérimenter la musique (Percussions corporelles : apprentissages de différents rythmes, créations personnelles ; Rythme sur base d'onomatopées ; Le chant).

Intentions pédagogiques 2ème année – 2026/2027

Socio-économie 2h (partie optionnelle de l'horaire)

Objectifs et compétences visés par le programme

Ce cours entend « amener tous les élèves... à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ». Il vise en effet des objectifs d'éducation à la citoyenneté, d'éducation à la consommation, d'éducation aux médias, d'éducation interculturelle, d'éducation à l'esprit d'entreprise etc. et veut particulièrement sensibiliser les élèves au monde dans lequel ils vivent, dans ces aspects socio-économiques.

L'activité complémentaire socio-économie s'articule autour d'objectifs assez généraux qui font l'objet d'une progression tout au long de l'années. Les voici :

- **Appliquer des acquis théoriques** de base dans un contexte socio-économique proposé, les transférer dans des mises en situation nouvelles ou similaires (cela suppose une maîtrise des concepts théoriques).
- **Etre capable de se poser des questions de sens** sur les événements sociaux et de discerner les structures qui les conditionnent.
- **Analyser un problème socio-économique d'actualité** simple et émettre un avis pertinent : traiter, analyser les infos données, déterminer les acteurs et enjeux du problème.
- **Communiquer les résultats d'un travail** en utilisant correctement le langage choisi: La communication pourra s'effectuer oralement, par écrit ou sur base de supports concrets ou technologiques correctement utilisés.

Moyens d'évaluation

L'évaluation se fera au travers de petites présentations orales en début de cours, d'interrogations en cours de chapitre et de contrôles de synthèse à la fin de chaque chapitre.

Critères de réussite

Pour réussir son année, l'élève devra obtenir une cote globale supérieure à **50 % au total de l'année**.

Divers

Nous sommes sensibles à la présentation des interrogations et des devoirs qui nous sont remis. L'élève veillera donc à présenter ses travaux et interrogations proprement, composer des phrases complètes, correctes et intelligibles et bien sûr à éviter les fautes d'orthographe et les abréviations. Il veillera à respecter les délais qui lui sont imposés, sans quoi il sera sanctionné (10 % en moins de la note globale par jour de retard). L'élève doit faire ses devoirs et présenter ses interrogations même s'il est absent le jour où le travail a été programmé. A lui de se renseigner afin d'être à jour. Enfin, l'élève doit avoir un cours en ordre qu'il doit pouvoir le montrer à tout moment.

Intentions pédagogiques 2ème année – 2026/2027

A.C. Arts plastiques 2h (partie optionnelle de l'horaire)

Objectifs et compétences

Le cours vise les objectifs suivants :

1. Développer l'épanouissement personnel de l'élève, mobiliser ses ressources afin de l'aider à se connaître et à connaître les autres en découvrant le monde qui l'entoure pour découvrir le sens de la dimension artistique.
2. Favoriser les apprentissages au sens large de la formation globale du jeune et répondre à des situations données par des actions créatives qui permettent d'expérimenter des modes d'expressions variés (peinture, modelage, sculpture, dessin, gravure, ...)
3. Enrichir la perception personnelle de chacun par la découverte, l'analyse et l'expression de nouvelles expériences sensorielles (vue, odorat, toucher, ouïe).
4. Promouvoir la citoyenneté en éduquant à la différence et en favorisant les ouvertures multiculturelles (visites d'ateliers, expositions, projections, spectacles, échanges, projets, ...).
5. Travailler dans le respect des autres et du matériel.

Il entend développer les compétences suivantes :

1. Traduire et utiliser le langage plastique en utilisant les différents modes et formes de l'expression plastique, en choisissant et en adaptant ses outils et supports aux techniques, en manipulant les instruments avec précision, adéquation et sécurité, en s'organisant et en travaillant avec méthode, rigueur et soin.

2. Exprimer, imaginer et expérimenter le langage plastique, en développant des notions spécifiques à l'expression des langages plastiques, en identifiant des productions de styles, genres, époques, contextes culturels différents, en permettant à l'élève d'exprimer son ressenti à travers des réalisations personnelles ou collectives.

3. Communiquer et réagir, présenter ses productions et les analyser en amenant l'élève à poser un regard sur son expérience et celle des autres et sur les moyens qui ont été mis en œuvre, et en partageant oralement ou par écrit pour donner son avis

Critères de réussite

1. La pertinence : La production réalisée par l'élève doit être en adéquation avec la compétence visée.
2. La précision : La production réalisée par l'élève doit présenter des qualités de justesse, de netteté, de rigueur et de méticulosité.
3. La cohérence : La production réalisée par l'élève doit être organisée de manière logique.
4. La créativité : L'élève montre qu'il est capable d'apporter une idée de manière personnelle et différente. Son travail présente des éléments créatifs.

Les moyens d'évaluation

Les productions certificatives seront évaluées selon, un ou plusieurs des critères cités ci-dessus. La moyenne des travaux réalisés durant chaque période apparaîtra dans les bulletins sous forme d'une note exprimée en pourcentage.

A.C. Laboratoire de sciences 2h (partie optionnelle de l'horaire)

Objectifs / compétences visées par le programme

1. Renforcer les acquis des cours de la formation commune, en particulier ceux de sciences, de français et de mathématiques.
2. Développer la curiosité et le goût de l'investigation chez les élèves, leur faire découvrir différentes démarches du scientifique.
3. Ouvrir les élèves au monde qui les entoure et aux domaines scientifiques.
4. Développer le sens de l'observation.
5. Rechercher des informations dans des documents adaptés ou auprès de personnes-ressources.
6. S'exercer à manipuler - Développer des savoir-faire techniques.
7. Présenter un rapport de laboratoire ou de visite structuré et soigné.
8. Acquérir le sens du travail en équipe.

Critères de réussite

Dans le bulletin ne figure qu'une seule cote lettrée pour AC sciences et laboratoire.
Est en situation de réussite l'élève qui a satisfait au total des évaluations formatives du cours d'AC sciences (a obtenu au minimum 50 %).
Est en situation d'échec l'élève qui est en dessous de 50 %. Une telle cote montrerait alors une insuffisance grave dans le cadre du cours.

Moyens d'évaluation

L'évaluation porte sur l'ensemble des activités d'apprentissage : préparations et travaux à domicile, participation en classe, travail lors des séances de laboratoires, des présentations de travaux… L'élève y fera la preuve qu'il est capable d'exprimer et d'appliquer les divers concepts abordés. Cela suppose :

- la maîtrise du vocabulaire spécifique du cours ;
- le choix et la mise en œuvre d'une démarche adéquate ;
- le traitement et l'exploitation appropriée des observations et résultats ;
- le souci de la qualité de l'expression et de la présentation de son travail.

Les évaluations ont un caractère purement formatif et visent à rendre compte à l'élève et ses parents le niveau de maîtrise de l'enfant selon des critères observables définis.

Divers

Activités proposées :

1. Relever un défi !
2. Mener à bien une recherche.
3. Observer et réaliser des schémas annotés pour répondre à des questions que l'on se pose.
4. Pratiquer une dissection.
5. Utiliser l'outil informatique.
6. Visiter un musée.
7. Autres activités ex : vidéo, recherches
8. Documentaires, maquettes, ...

Intentions pédagogiques 2ème année – 2026/2027

A.C. Latin 2h (partie optionnelle de l'horaire)

Objectifs / compétences visées par le programme

L'étude du latin vise à acquérir des compétences interdisciplinaires :

1. d'observation et d'analyse de mots dans des textes
2. de rigueur de réflexion et de travail
3. de recherche et d'exploitation des informations fournies dans le syllabus ou sur internet

Elle permet aussi d'améliorer la maîtrise de la langue française par l'acquisition du vocabulaire, de l'orthographe et de l'analyse de phrases.

Elle nous ouvre enfin à la connaissance des civilisations antiques et à la découverte de nos racines.

Moyens d'évaluation

Tous les tests entrent en ligne de compte pour l'évaluation de période.

Ils sont répartis entre les 3 compétences :

1. IDENTIFIER ET DÉCRIRE : reprend l'ensemble des interrogations théoriques, des tests d'application grammaticale et des contrôles de vocabulaire.
2. RELIER, EXPLIQUER, ANALYSER : reprend l'ensemble des tests d'analyse de mots (déclinaison-conjugaison) ou de phrases ainsi que les compréhensions de textes et les présentations orales de travaux.
3. INTERPRÉTER ET REPRÉSENTER : reprend l'ensemble des questions ou tests de traduction de mots ou de phrases.

Critères de réussite

Les cotes reprises dans le bulletin sont uniquement formatives. Elles n'interviennent en aucun cas dans la réussite ou non de l'élève. Elles sont un indicateur du niveau général de l'élève dans cette branche.

1. **Cote de période** : Tous les tests entrent en ligne de compte pour l'évaluation de période. Si une compétence est exercée plus fréquemment qu'une autre lors d'une période, elle aura naturellement plus de « poids » dans le calcul de la cote globale.
2. **Cote globale de l'année** Travail journalier de l'année

Divers

L'élève devra posséder son syllabus (« *DISCO 2* ») à tous les cours et le compléter proprement au fur et à mesure des leçons.

Il / elle corrigera tous ses tests et les classera ensuite dans le carnet d'apprentissage qu'il / elle tiendra à disposition du professeur.

A.C. « Horizon Mathématiques » 2h

Objectifs / compétences visées par le programme

Ce cours offre la possibilité aux élèves qui aiment les mathématiques et qui performent dans cette science de se dépasser et de découvrir les mathématiques « autrement ».

En parallèle à leur cours de mathématiques (5h), les élèves parcourront la matière en l'exploitant davantage en profondeur et en relevant davantage de défis. Au travers d'exercices soutenus, de résolutions de problèmes, de découvertes mathématiques, les élèves élargiront leur horizon mathématique.

Les compétences développées sont celles présentées dans le cours (expliciter, appliquer et résoudre) mais appliquées dans un contexte de dépassement.

Il est demandé aux élèves de faire preuve de volonté et de curiosité intellectuelle, de faire face aux défis proposés et de s'investir tant en classe que dans les tâches à domicile.

Moyens d'évaluation et critères de réussite

Ce cours n'est pas certificatif mais l'élève sera toutefois évalué tout au long de l'année par l'intermédiaire d'évaluations et de travaux à réaliser. L'attitude volontaire et positive en classe fait également partie du processus d'évaluation.

Divers (matériel requis)

1. Un grand cahier, format A4, quadrillé.
2. Un stylo et un effaceur.
3. Un crayon finement taillé ou un porte-mine 0,5 et une gomme.
4. Un surligneur.
5. Quatre fins feutres ou stylo à bille de couleurs différentes (noir, vert rouge et bleu).
6. Une latte.
7. Une équerre géométrique (petit format)
8. Un tube colle

Du matériel spécifique sera parfois demandé en fonction des activités proposées.

A.C. Atelier d'écriture (remédiation français) 2h

Objectifs et compétences

Les objectifs de l'activité français – atelier d'écriture sont :

1. une revalorisation de l'élève face à une matière en échec,
2. un apprentissage de la lecture et de l'écriture « plaisir »,
3. un apprentissage de l'oralité (l'écoute et la parole « plaisir », l'écoute et la parole « utile »),
4. une révision des règles et des normes de la langue, un apprentissage de l'utilisation systématique d'outils tels que dictionnaire, référentiels, etc.

Les principales compétences développées aux cours rejoignent celles du cours de français au premier degré :

1. C1 : Lire des textes littéraires (textes narratifs fictionnels et textes poétiques) pour partager avec ses pairs son expérience de lecture : compréhension, interprétation, appréciation, démarches de lecture ;
2. C2 : Lire des référentiels (textes informatifs) et des consignes (textes injonctifs) pour chercher une information ou agir de manière adéquate ;
3. C3 : Lire et écrire des textes argumentatifs pour susciter l'adhésion d'un public déterminé ou obtenir quelque chose de lui ;
4. C4 : Écrire des textes « littéraires » (textes narratifs fictionnels et textes poétiques) pour expérimenter des dimensions matérielles, ludiques, esthétiques et identitaires de l'écriture ;
5. C5 : Construire, rédiger des savoirs de langue et les mettre en œuvre dans des textes ;
6. C6 : Écouter et dire des textes littéraires (textes narratifs, poétiques et dialogués) pour produire du sens à partir des moyens non verbaux
7. C7 : (S')écouter, (se) dire, échanger et faire une demande en ajustant sa communication aux caractéristiques et aux normes de la situation pour mieux participer à la vie collective

Critères de réussite et moyens d'évaluation

Le résultat des périodes sera calculé sur base de travaux significatifs réalisés en classe et de la participation lors des activités. La réussite de l'activité complémentaire n'est pas certificative.

A.C. « Faire des maths autrement » (remédiation) 2h

Objectifs / compétences visées par le programme

1. FINALITE DU COURS ET OBJECTIFS GENERAUX POURSUIVIS

Ce cours se veut une possibilité pour les élèves d'avoir une autre approche de la matière.

A partir d'activités « ludiques », les élèves reviendront sur des notions abordées en primaire et en première. A partir de ces approches plus concrètes et basées sur de la manipulation, une structuration sera réalisée afin de fixer les acquis.

Ces séances ne sont donc **pas des remédiations de la matière de 2e**. Cependant, à l'approche des examens, le professeur proposera aux élèves de répondre à leurs différences questions afin de se préparer au mieux à l'épreuve certificative. Cette démarche pourra **occasionnellement**, si les élèves le demandent, avoir lieu durant le reste de l'année.

2. COMPETENCES ET SAVOIRS A ACQUERIR ET A EXERCER

1. **Expliciter les savoirs et les procédures** : reconnaître les circonstances d'utilisation des savoirs ; maîtriser le vocabulaire ; commenter une définition ; étendre une règle, un énoncé ou une propriété à un domaine plus large.
2. **Appliquer une procédure** : organiser un calcul ; réaliser un graphique, un diagramme, un tableau qui éclaire ou résume une situation ; construire une figure qui requiert de mettre en œuvre plusieurs techniques
3. **Résoudre un problème** : comprendre un énoncé et y repérer les buts à atteindre ; traduire correctement une information ; passer d'un langage à un autre ; choisir les outils adéquats pour traiter un problème ; présenter les résultats et les interpréter ; commenter, justifier et argumenter les étapes d'un travail.

Moyens d'évaluation et critères de réussite

Ce cours se présentant sous la forme d'ateliers, il ne sera pas sujet à une évaluation systématique. Les observations se baseront sur la participation positive et active aux ateliers. Ce cours n'est pas certificatif.

Divers (matériel requis)

1. Un classeur
2. Des feuilles A4 quadrillées
3. Un stylo et un effaceur
4. Un crayon finement taillé ou un porte-mine 0,5 et une gomme
5. Quatre fins feutres ou stylos à bille de couleurs différentes (noir, vert, rouge et bleu)
6. Une latte
7. Une équerre géométrique (petit format)
8. Un compas

Du matériel spécifique sera parfois demandé en fonction des activités proposées.

Intentions pédagogiques 2ème année – 2026/2027

A.C. « Skipper » (2e S) 2h

Objectifs / compétences visées par le programme

Skipper est un cours au service des autres cours. Comme son nom l'indique, il guidera vers la réussite. L'objectif principal est de donner toutes les clés et les ressources nécessaires pour placer l'élève au cœur de ses apprentissages. Tout au long de l'année, les élèves seront amenés à participer à toutes les étapes de l'élaboration de (micro)projets qui leur permettront de développer leur sens d'appartenance à l'école et à son projet éducatif.

- **Mise en œuvre de (micro)projet(s)** dont le choix se fera en accord avec les élèves : imaginer, organiser, planifier et mener des (micro)projets ; rechercher et exploiter des documents provenant de sources diverses ; comprendre et analyser des documents divers ; communiquer, transmettre oralement et/ou par écrit des informations précises.

- **Méthode de travail** : améliorer l'organisation du travail et la gestion du temps ; augmenter ses capacités mnésiques à l'aide de jeux et de techniques diverses ; élaborer des techniques permettant d'optimiser sa méthode de travail.

- **Remédiation** : révision de certaines matières en fonction des demandes ou à l'approche des examens.

- **Auto-évaluation** et dialogue(s) pédagogiques(s) : développer la motivation de l'élève quant à son parcours scolaire ; améliorer la confiance en soi et l'image de soi; évaluer le processus d'apprentissage par le biais de l'auto-évaluation; construire l'évolution des apprentissages au cours de dialogue(s) pédagogique(s) avec le(s) professeur(s) titulaire(s) du cours.

- **Carnet de bord** : c'est avant tout un outil de soutien, personnalisé, utile aux différentes étapes de l'apprentissage et reprenant entre autres réflexions, un récapitulatif sur les connaissances acquises, les difficultés rencontrées et les solutions mises en place.

Moyens d'évaluation et critères de réussite

Tout au long de l'année, le travail en classe et à domicile sera évalué. La cohérence du groupe et la faisabilité du(des) projet(s) dépendent essentiellement de l'investissement et de l'adhésion de chacun au(x) projet(s) et aux autres escales.

Divers (matériel requis)

1. 1 classeur A4, dos 4 cm
2. 5 pochettes perforées en plastiques (pour les intercalaires délivrés par les professeurs : Projet(s) / Méthode de travail / Remédiation / Auto-évaluation / Carnet de bord),
3. Latte, marqueurs, taille-crayon, tube de colle, ciseaux
4. 1 plumier en ordre,
5. Feuilles quadrillées en suffisance.

Pour mener le bateau à bon port, il est important d'adopter une attitude rigoureuse dans le travail ; de faire preuve à la fois d'ouverture et d'esprit critique. Il sera demandé à l'élève de faire appel à sa curiosité, de s'investir dans les projets de l'année, de respecter ses engagements de « skippers » et de pratiquer l'autodiscipline (respect des consignes, des délais, rigueur dans le travail, etc.).